

ÉCOLE DES MONARQUES

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement

Séance en Teams

Mardi 18 avril 2023 à 18h30

Représentants des parents :	Véronique Ardouin, Alexandre Lahaie, Catherine Gaudet, Isabelle St-Amour, et Geneviève Poirier
Absence(s) :	Samir Bellebia et Lisa-Marie Girard
Enseignants :	Caroline Dumont
Absence(s) :	Fatiha Tahraoui
Personnel de soutien :	nil
Personnel professionnel :	nil
Personnel du service de garde :	Nathalie Jalbert-Chaussé
Directrice :	Julie Simard
Directrice adjointe :	Saïd Ghoulimi et Éthel Chacon
Membre de la communauté :	Carole Comeau
Membres de l'OPP :	Isabelle Saint-Amour

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum

Le quorum est atteint. La séance débute à 18:35.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour du 18 avril 2023 est adopté.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 avril 2023

Le procès-verbal du 18 avril 2023 a été lu et est adopté.

3.1. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi. PV adopté

4. Suivi – Sécurité aux abords de l'école

Madame Simard a fait parvenir à tous les parents le sondage FORMS concernant leurs préoccupations, suggestions et commentaires. Ces derniers avaient jusqu'au 17 avril pour le compléter. Le CSSDM et la Ville de Montréal entreprennent des actions coordonnées. Le conseil d'établissement pense impliquer l'OPP pour informer les parents qui voudront faire un appel au 311. Monsieur Alexandre Lahaie se propose pour rédiger un modèle de lettre et le soumettre au CÉ pour approbation.

Une fois que ces actions seront entamées, une lecture de toutes ces démarches peut se faire devant le conseil d'arrondissement. Madame Véronique Ardouin se propose de le faire.

Madame Nathalie Jalbert-Chaussé mentionne le départ à la retraite de la brigadière au coin de la 27^e avenue et Beaubien.

5. Consultation – Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Madame Catherine Gaudet trouve qu'il est important de parler des moyens pour atteindre les objectifs. Madame Julie Simard affirme que ce sont les enseignants qui travailleront sur les moyens pour atteindre les objectifs du projet éducatif.

Le dernier projet éducatif portait sur la compétence raisonner en mathématiques au 1^{er} cycle et sur la compétence résoudre au 2^e et 3^e cycle.

Le conseil d'établissement délègue la complétion du sondage à Madame Véronique Ardouin et à Madame Julie Simard.

6. Discussion – Prévention de la violence à l'école

Ce point est apporté par Monsieur Alexandre Lahaie qui souhaite mieux comprendre de quelle façon la prévention et la sensibilisation à l'égard de la violence se font à notre école. Il est important que la prévention auprès des élèves soit faite par des intervenants qualifiés, capables d'utiliser les bons termes et d'expliquer aux enfants d'être prudents et en même temps ne pas leur faire peur ou créer l'effet inverse chez eux.

À l'école, le plan de lutte contre l'intimidation et la violence est appliqué à travers des ateliers donnés régulièrement en classe par nos techniciennes en éducation spécialisée et à partir des capsules de l'application Moozoom. Dans ces ateliers, on discute des sujets comme le respect, le rejet, les conflits, les relations harmonieuses, la différence, l'amitié, l'estime de soi, etc. Chez les plus vieux, un travail de collaboration est établi avec l'agente sociocommunautaire. Elle aborde avec nos élèves l'intimidation et la cyberintimidation.

Un Comité Respect a été mis en place à St-Jean-Vianney. Celui-ci travaille sur la politique des retards et sur un protocole d'intervention.

Au mois de mai, un questionnaire sera passé auprès des élèves de la 2^e à la 6^e année. Le personnel est aussi invité à répondre à ce questionnaire. C'est un questionnaire sur la sécurité et le bien-être à l'école réalisé par l'Université Laval.

Il a été proposé de mettre dans l'info-parents ou dans l'agenda de l'élève, les sujets traités lors des ateliers Moozoom. De cette façon, les parents seront au courant de ce qui est fait comme prévention à l'école

7. Approbation – Horaire de l'école

L'horaire de l'école ne change pas aux trois pavillons. Le décalage entre les pavillons permet aux parents qui ont des enfants scolarisés à plus d'un pavillon de déposer leurs enfants à l'heure et les chercher à l'heure en fin des classes également.

Le CÉ approuve l'horaire de l'école. Geneviève Poirier le propose, elle est appuyée par madame Catherine Gaudet.

8. Approbation – Grille-matières

Le CÉ approuve la grille-matières. Proposé par Véronique et appuyé par Nathalie.

9. Information – service à l'élève 2023-2024

Le service aux élèves est présenté au conseil d'établissement. Les membres ont un aperçu des services qui seront offerts à nos élèves pour l'année prochaine. Il s'agit des services en orthopédagogie, en orthophonie, en soutien linguistique et en éducation spécialisée. Un poste de trois jours en psychoéducation sera aussi offert. Madame Simard rappelle que cette année, le poste en psychoéducation n'a pas été pourvu. Le surplus du budget généré par cette absence a permis l'évaluation de 4 élèves en neuropsychologie.

Les budgets qui permettent d'offrir ces services proviennent de différentes sources budgétaires comme l'École Montréalaise, Soutien aux élèves HDAA, Éveil à la lecture et à l'écriture. Ces budgets sont basés sur la déclaration de la clientèle du 30 septembre. C'est pour cette raison que l'on demande aux parents que leurs enfants soient présents à l'école au 30 septembre de chaque année.

10. Consultation – Critères de sélection de la direction d'école

L'an passé, lors de la révision du document, Monsieur Bellebia avait demandé d'ajouter que la communication se devait d'être claire et concise. Cela a été fait.

Document approuvé : Catherine le propose. Pas d'objection.

11. Points d'information/rapports

11.1 Direction

Le projet de Marie-Rollet est passé au CCU en mois d'avril et il a reçu une recommandation favorable. Le projet sera présenté au Comité de démolition au mois de mai. Suite aux recommandations de ce dernier, une 2e présentation doit se faire auprès du CCU et auprès du PIIA, Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale. Il reste à s'informer sur les délais que prendrait le comité de démolition pour approuver et lancer les travaux.

Il est important aussi que les parents soient informés, une fois que tous les permis seront accordés pour éviter le stress que peut engendrer un nouveau déménagement auprès d'eux.

Un nouveau directeur adjoint, M. Saïd Ghoulimi, entre en fonction au pavillon Marie-Rollet.

Les mesures de sensibilisation contre les retards permettent une diminution des retards à Saint-Jean-Vianney.

11.2 OPP

Des changements à venir pour les coupons des diners pizza. De plus, les retards de paiements seront maintenant acceptés sans être publicisés. La vente des chandails de l'école a eu lieu. Si l'OPP réussit à avoir suffisamment de volontaires, le bazar devrait être de retour. L'OPP est encore à la recherche de volontaires pour toutes ses activités.

Bazar du samedi 3 juin : un courriel va être envoyé aux parents, ça va se faire à SJV. Pour avoir une table, c'est premier arrivé, premier servi!

Madame Julie Simard travaille sur un document pour déterminer quels seraient les dépenses, les bénéfices, et les revenus des activités organisées par l'OPP. Ce document serait présenté au dernier CÉ.

11.3 Personnel enseignant

Le nouvel enseignant en musique en 3e année est apprécié. Le retour de la semaine de relâche se fait bien et dans l'enthousiasme.

La grille-matière étant approuvée, les enseignants vont se rencontrer selon les niveaux pour discuter du matériel scolaire pour l'année prochaine. Le 24 avril, une marche autour du parc de La Louisiane est planifiée pour souligner la journée de la Terre. Plusieurs groupes vont y participer.

11.4 Service de garde

Pour garder notre personnel régulier, on aurait besoin de 420 à 430 inscriptions. Pour l'instant, on a 417 inscriptions. Présentement, madame Nathalie et l'équipe du SDG multiplient les appels téléphoniques auprès des parents pour.

11.5 Comité de parents

Lors de la dernière rencontre du CP, les parents ont, entre autres, souligné le problème des déchets liés aux emballages des collations individuelles. Possibilité d'en discuter lors d'une rencontre du CÉ.

11.6 Parents

Demande de personnaliser en une phrase le bulletin.

12. Divers

Les prochaines rencontres virtuelles pourront être enregistrées. Le fichier d'enregistrement devra être détruit suite à l'adoption du PV.

Les prochains CÉ seront le 23 mai et le 13 juin. Celle de mois de juin sera en présence. Catherine sera la secrétaire de la rencontre du 23 mai. On aura probablement Thierry Martel-Robillard, enseignant en éducation physique à l'AMR, comme observateur.

13. Levée de la réunion

Réunion prend fin à 20 :55